



Achat de murs par les locataires du fond de commerce

Par **Jpmartin**, le **10/07/2014** à **19:51**

Le propriétaire des murs veut vendre à autre personne que le locataire
Du fond de commerce qui s'y trouve alors que celui-ci est intéressé ,"
Le propriétaire doit-il faire signer un document au locataire de non intéressement de l'achat ?

[fluo]**Bonjour,**

La politesse voudrait qu'un message commence par "bonjour" et se termine par "merci".

Merci pour votre attention...[/fluo]